VIVRE A BASLY

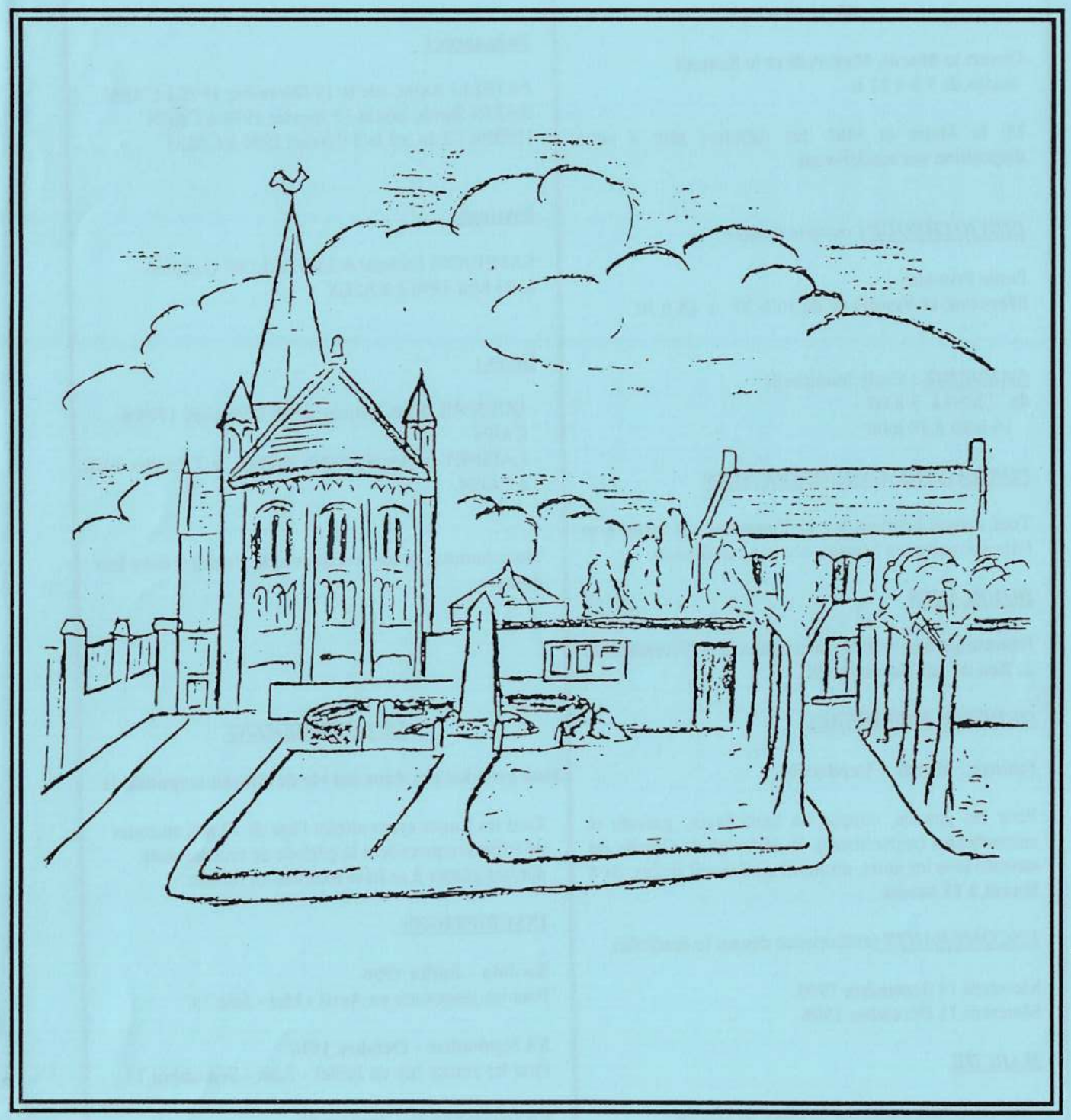

BULLETIN D'INFORMATION

JUIN 1996

INFORMATIONS GENERALES

SECRETARIAT DE MAIRIE : C. Carpophore

☎ **31.80.07.25**

Ouvert le **Mardi, Mercredi et le Samedi matin** de 9 h à 12 h.

M. le Maire et MM. les Adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

BIBLIOTHEQUE (ouverte à tous)

Ecole Primaire
Mercredi et Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

GARDERIE : Ecole Maternelle
de 7 h 30 à 9 h 00
16 h 30 à 18 h 00

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Tout nouvel habitant sur la Commune est invité à se faire connaître en Mairie, dès son installation.

DOUBLAGES

Ramassage des ordures ménagères le 2 Novembre 96 au lieu du 1er Novembre 96.

ORDURES MENAGERES

Passage : **Mardi - Vendredi**

Pour les gazons, coupes de branchages, gravats et encombrants (séparément), la décharge de Creully est ouverte tous les jours, du lundi au Samedi inclus, de 8 heures à 13 heures.

ENCOMBRANTS (enlèvement devant le domicile)

Mercredi 18 Septembre 1996
Mercredi 11 Décembre 1996

MARCHE

Tous les lundis matin sur la place de l'Eglise.

AUBERGE DE BASLY

- Dépôt de pains pendant la fermeture de la Boulangerie de BASLY.
- Dépositaire OUEST FRANCE

ETAT CIVIL

Naissances :

PATELLI Anne, née le 19 Décembre 1995 à CAEN
BAZIN Sarah, née le 15 Janvier 1996 à CAEN
HEBERT Léo, né le 5 Février 1996 à CAEN

Mariage :

SAMBUCHI Laurent et LEVALLOIS Caroline
le 03 Mai 1996 à BASLY

Décès :

- QUESNEL Jean-Jacques, le 25 Décembre 1995 à CAEN
- LAISNEY épouse ROSINE Andrée, le 7 Février 1996 à CAEN.

Nous sommes de tout coeur avec les familles dans leur épreuve.

LE RECENSEMENT

Mon premier pas dans ma vie de citoyen responsable

Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 17 ans au cours du trimestre précédent la période de recensement doivent penser à se faire recenser en Mairie.

INSCRIPTIONS :

En Juin - Juillet 1996
Pour les jeunes nés en Avril - Mai - Juin 79

En Septembre - Octobre 1996
Pour les jeunes nés en Juillet - Août - Septembre 79.

En Décembre 96 - Janvier 97
Pour les jeunes nés en Octobre - Novembre - Décembre 79..
C'est important pour ceux qui poursuivent des études, le défaut de cette démarche peut entraîner un appel d'office sous les drapeaux.

Le dessin de la couverture est de Yves LESIEUX

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

DOCUMENTS	ADRESSEZ-VOUS	PIECES A FOURNIR
Fiche Individuelle d'Etat Civil.	à n'importe quelle Mairie à la C.A.F. à la C.P.A.M. ou M.S.A.	Livret de famille ou extrait d'acte de Naissance ou carte d'identité (avec cette dernière pièce la filiation ne pourra pas être indiquée).
Fiche Familiale d'Etat Civil.	à n'importe quelle Mairie	Livret de Famille
Fiche d'Etat Civil et de Nationalité	à n'importe quelle Mairie	Outre les pièces mentionnées ci-dessus munissez-vous de votre (ou des) carte (s) d'identité en cours de validité.
Extraits ou copies des actes de Naissance, mariage ou décès.	à la Mairie du lieu de Naissance, mariage ou décès.	Justifier son identité.
Carte d'identité	à la Mairie	. 2 photographies récentes . un timbre fiscal à 150 F. . le livret de famille, . l'ancienne carte . (formulaire à remplir remis par la Mairie)
Passeport	à la Mairie	. 2 Photographies récentes . un timbre fiscal à 350 F. . le livret de famille . l'ancien passeport . (formulaire à remplir remis par la Mairie).
Autorisation de sortie de territoire	à la Mairie	Livret de famille (présence du Père ou de la Mère)

LE MOT DU MAIRE

Le temps passe vite, nous voici déjà à la moitié de l'année et à une année de mandat.

Mesdames LACOUR et LEBLATIER ont organisé avec l'aide de la Bibliothèque Départementale, une très intéressante exposition sur la bande dessinée, autour des célèbres aventures de TINTIN. Nos enfants ont beaucoup apprécié, mais également les adultes qui y sont venus, peut être comme «anciens lecteurs» ! «Je dirais même plus» ! J'espère que vous avez été nombreux.

Le lotissement du ROCREUX a pris un bon départ. Sur la première tranche de 29 lots ; 13 sont réservés ; 12 demandes de permis sont déposées à ce jour, 6 ont été obtenues et vous pouvez voir plusieurs maisons en construction. D'ici quelques mois, de nouveaux Basliens et Basliennes habiteront le village. Nous leur réserverons un bon accueil.

Nous nous efforçons de donner à la Commune un aspect accueillant par la tonte régulière des bermes, la propreté des rues et trottoirs, des fleurs, mais là, votre participation est essentielle, car nous seuls ne suffisons pas.

Le soleil semble enfin établi pour nous redonner énergie, profitez en toutes et tous.

Je laisse la plume aux Collègues, Animatrices et Animateurs de la vie communale, qui vont au fil des pages vous informer et vous dire leurs projets.

François OUDIN

COMPTE ADMINISTRATIF 1995
COMMUNE DE BASLY

SECTION DE FONCTIONNEMENT : VUE D'ENSEMBLE				
CHAP.	LIBELLÉ	PRÉVU	REALISÉ	
60	DENREES ET FOURNITURES	121 100,00	107 658,97	
61	FRAIS DE PERSONNEL	795 700,00	785 978,44	
62	IMPÔTS ET TAXES	2 671,00	2 329,50	
63	TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	303 800,00	226 033,08	
64	PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	385 726,91	363 418,81	
65	ALLOCATIONS - SUBVENTIONS	30 900,00	25 904,00	
66	FRAIS DE GESTION GENERALE	113 463,00	102 740,25	
67	FRAIS FINANCIERS	187 000,00	92 671,69	
83	PRELEVT POUR DEPENSES INVESTISSEMENT	181 000,00	181 000,00	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 121 360,91	1 887 734,74	
70	PRODUITS DE L'EXPLOITATION	199 054,00	206 529,00	
71	PRODUITS DOMANIAUX	17 334,00	19 334,00	
73	RECOUVREMENTS - SUBVENTIONS	342 700,00	322 517,47	
74	DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	683 115,00	696 945,80	
75	IMPOTS INDIRECTS	6 850,00	24 322,00	
77	CONTRIBUTIONS DIRECTES	631 995,00	632 565,00	
79	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	10,00	
82	PRODUITS ANTERIEURS	240 312,91	240 312,91	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 121 360,91	2 142 536,18	
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DEFICIT DE FONCTIONNEMENT			254 801,44	

SECTION D'INVESTISSEMENT : VUE D'ENSEMBLE				
CHAP.	LIBELLÉ	PRÉVU	REALISÉ	RESTES A REALISER
16	REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	25 730,00	20 729,90	5 000,10
21	ACQUISITIONS BIEN MEUBLES & IMMEUBLES	231 298,00	167 876,41	63 421,59
23	TRAVAUX BATIMENTS ET GENIE CIVIL	1 352 710,73	867 613,82	485 096,91
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 609 738,73	1 056 220,13	553 518,60
06	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	284 100,73	284 100,73	0,00
10	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	122 638,00	50 482,00	72 156,00
11	PRELEVEMENT SUR RECETTES FONCTIONT	181 000,00	181 000,00	0,00
14	PARTICIPATIONS A TRAVAUX D'EQUIPEMENT	138 000,00	76 080,00	61 920,00
16	PRODUITS DES EMPRUNTS	875 000,00	775 000,00	100 000,00
21	ALIENATION BIENS MEUBLES	9 000,00	9 000,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 609 738,73	1 375 662,73	234 076,00
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT DEFICIT DE FONCTIONNEMENT			319 442,60	

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

SECURITE DE NOS ENFANTS

Il demeure nécessaire de rappeler aux automobilistes de rouler doucement dans le village, notamment aux intersections sans visibilité pour la sécurité de nos enfants.

CHIENS EN LIBERTE

Il convient et j'en suis désolé, de rappeler à nouveau, car il y a encore eu des cas, à chaque Maître de veiller à ce que les toutous, surtout les grands, demeurent dans les jardins.

NOS CHATS

IL est difficile d'empêcher nos minous d'aller faire un tour dans le voisinage à moins d'ériger des clôtures de camp de concentration. Ils sont propres, adroits car ils ne casent jamais rien, tout au plus peuvent-ils gratter un peu la terre des jardins. Il peut arriver qu'ils soient écrasés sur la voie publique ou que par accident l'un ou l'autre s'empoisonne mais lorsque dans un même quartier de BASLY en deux ans, plus de dix disparaissent ou sont retrouvés morts ou gravement malades, avec des symptômes d'empoisonnement. Cela devient grave, la probabilité d'un accident statistiquement disparaît.

Aussi, je tiens à rappeler que la loi et le Code Pénal protègent nos animaux de compagnie; En particulier, l'article R 511 -1 qui précise que pour «**des actes de cruautés ou sévices graves**», l'amende peut s'élever à 50 000 F. et un **emprisonnement** jusqu'à 6 mois.

Ce délit peut être retenu par le Tribunal en cas d'empoisonnement délibéré contre des chats par exemple.

Alors ne courrons pas ce risque. Par ailleurs, la tapette demeure un moyen efficace, économique et sans risque, de se débarrasser d'éventuels rongeurs.

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS ET TRI - SELECTIF.

En ce qui concerne, les gravats, la décheterie du Syndicat à l'entrée de Creully est momentanément encombrée. Un site sur la commune de Creully va pouvoir s'y substituer, d'ici un mois vous en serez informés. Pour les autres produits, la décheterie demeure ouverte (voir page 2).

Le tri sélectif par dépôt dans les conteneurs à BASLY (placette près de la salle de réunion) peut encore être amélioré car on trouve encore du verre dans les sacs.

En ce qui concerne les bouteilles en plastiques (d'eau entre autre) ne remettez pas les bouchons (matière non recyclable) sur les bouteilles vides, cela ne sert à rien et écrasez les avant de les mettre dans le conteneur (réduction de leur volume) c'est facile avec le pied à plat au sol.

Le contrat de ramassage et destruction des ordures ménagères passé par le Syndicat avec la C.G.E.A. arrive à échéance en fin d'année. Un appel d'offre va être lancé cet été avec différentes variantes de ramassage de produits recyclables et des produits verts. Espérons que le coût cessera de grimper.

LE BRUIT

(rappel)

La circulaire préfectorale du 30 Août 1991 a été publiée dans «VIVRE A BASLY» de Février 1993.

Il semble qu'il soit parfois nécessaire de rappeler certains aspects par l'extrait ci-dessous :

...

Article 5 - *Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :*

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;

- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Article 6 - *Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...).*

...

Le Maire,

François OUDIN

ACTIVITÉS DE LA COMMISSION DES AFFAIRES TECHNIQUES ET DE TRAVAUX

Les membres de la commission se sont réunis à plusieurs reprises ce premier semestre pour examiner et suivre les opérations ci-après :

Assainissement de la Rue du Rocreux

Consistance des travaux : fourniture et pose d'un collecteur en béton armé (diamètre 60 cm) avec regards de visite intermédiaires.

Création d'un talus afin de soutenir les terres des champs contigus.

Ces travaux ont été attribués à l'entreprise LE BARON et réalisés pour un montant de 298 000 F TTC.

Cette opération a également permis la pose de fourreaux entre la Rue du Canada et le Chemin Hébert ; pour un effacement ultérieur de réseaux aériens (EDF - PTT). De même, le revêtement de surface de la chaussée a été renouvelé par l'application d'un enduit gravillonnaire.

Tous ces travaux complémentaires ont été contenus dans l'enveloppe financière initiale.

A l'usage, la commission a constaté que les eaux de ruissellement n'étaient pas totalement collectées par les regards à grille perforée. Ainsi, des caniveaux seront disposés en pleine largeur et en biais au droit de ces regards et permettront ainsi la récupération des eaux.

L'entreprise LAFOSSE est chargée d'assurer ces travaux ainsi qu'un léger reprofilage d'une zone affaissée de la Rue de Fontaine Henry.

Signalisation horizontale

Les marquages au sol sont plus ou moins effacés, aussi, il a été décidé de les régénérer par une peinture routière. L'entreprise SAR est chargée d'assurer ces travaux pour un montant de 5 500,00 F, comprenant :

- 3 mots "Ecole"
- 4 places de stationnement sur l'impasse menant au Cimetière et à l'Ecole
- les passages piétons (le passage piéton au droit de la salle d'animation sera légèrement décalé)
- le ralentisseur.

Effacement des réseaux aériens

La commission a examiné l'effacement des réseaux aériens de la Route de Courseulles entre la Mairie et le Château.

Pour l'instant, ces travaux sont différés, EDF assurant une étude plus générale de la distribution électrique sur BASLY prenant en compte, notamment, ses évolutions démographiques (nouveaux lotissements).

Le Maire Adjoint

D. PENVERN

ACTIVITÉS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA RÉGION DE THAON

Les membres du syndicat se réunissent fréquemment pour suivre l'évolution du projet d'assainissement de "Les Moulineaux" à FONTAINE HENRY. Enfin, cette opération va passer à la phase réalisation.

En effet, la complexité du projet a nécessité un appel d'offres sur performances duquel onze entreprises avaient été retenues. Puis, ces dernières devaient soumettre un projet définissant les techniques employées pour le réseau d'assainissement (Type de pompes à injection, Télésurveillance des pompes, etc...). A ce jour, trois entreprises sont encore en compétition (CISE ; SOGEA, Groupement LETELLIER, LYONNAISE DES EAUX).

Pour fin juin, la décision devrait être arrêtée pour une réalisation des travaux d'Août à Décembre.

Il est tout à fait important de profiter de cette période sèche pour travailler dans les marais des Moulineaux.

Simultanément, les travaux de raccordement des propriétés sur le réseau public devront se faire. Compte tenu de la sensibilité écologique du secteur (Périmètre de forages d'alimentation en eau potable) et de la nécessité absolue d'un raccordement étanche, les propriétaires ont souhaité, après plusieurs réunions d'informations, faire réaliser les travaux du domaine privé par une entreprise spécialisée.

Pour ce faire, une association a été créée permettant ainsi de confier les travaux à une seule et même entreprise, mais également de bénéficier d'une subvention de l'Agence de l'eau (35 %).

Il est rappelé que les travaux sont estimés à 3 700 000 F TTC, subventionnés par l'Agence de l'eau et le département à 49 % et la ville de CAEN (4 %). Le solde est autofinancé par le syndicat.

Le Maire Adjoint

D. PENVERN

ACTIVITÉS DU SIAEP DE THAON

Ayant été interrogé sur les nitrates, il m'a semblé nécessaire de rappeler quelques chiffres.

La recommandation européenne du 15 juillet 1980 est de 25 mg/l mais la norme française fixe à 50 mg/l la concentration maximale.

(Pour information, l'eau distribuée à BASLY présentait 44 mg/l ces derniers temps).

Entre 50 mg et 100 mg/l, les exploitants doivent impérativement obtenir l'autorisation de la DDASS de poursuivre la distribution d'eau.

A partir de 100 mg/l, la distribution est interdite.

Bien entendu, il est possible de diminuer ce taux en effectuant des traitements.

Plusieurs traitements peuvent se faire :

- soit par mélange avec de l'eau moins nitratée afin d'abaisser la valeur moyenne [Il faut savoir que l'eau provenant du forage d'ANGUERNY est moins nitratée (40,9 mg/l) que l'eau du forage de THAON (45,9 mg/l)].

- soit par traitements, qui sont très coûteux : élimination biologique, ou par échange selon le principe proche de celui des adoucisseurs.

Au cours de la réunion d'avril, il a été dressé un plan pluriannuel de renforcements de réseaux mais également la construction d'un réservoir, soit un montant des travaux estimé à 8 148 000 F HT.

L'édification du réservoir se justifiant par l'évolution de la population du syndicat (les capacités des deux châteaux d'eau ne suffiront plus dans les 5 à 10 ans à venir).

Pour 1996, les travaux prévus représentent un montant hors taxes de 775 000,00 F dont une subvention de 23 %, et comprennent :

- Commune de MATHIEU : Fin du renforcement du réseau Eau Potable de la rue de la Capelle et du Chemin du Pont Neuf (∅ 125 sur 320 m) + 25 branchements particuliers.

- Commune d'ANGUERNY : Fin du renforcement du réseau Eau Potable de la rue de l'Eglise (RD. 141) 350 m de ∅ 125 PVC.

- Commune de THAON : Alimentation d'un poteau incendie près des vestiaires du terrain de Football.

Pour la programmation 1997, il est proposé le renforcement de LANTHEUIL à partir du village CAINET situé à FRESNE CAMILLY pour un montant de 808 020 F TTC.

Le Maire Adjoint

D. PENVERN

ACTIVITÉS DU SIAEP DE THAON (SUITE)

LABORATOIRE DEPARTEMENTAL FRANK DUNCOMBE

14053 CAEN CEDEX (adresse postale)
1, route de Rosel, 14280 SAINT-CONTEST
Téléphone : 31.46.82 82, Télécopie : 31.95.36.15

COURRIER ARRIVÉ LE :
09 FEV. 1996
C.E. CAEN

Edition correspondant base 0

CISE NORMANDIE GRENTHEVILLE
Z.I.3 CAEN SUD-EST
Rue des Frères Chappe

14540 GRENTHEVILLE

CISE NORMANDIE GRENTHEVILLE
Z1 3 SUD-EST
RUE DES FRERES CHAPPE
14540 GRENTHEVILLE

Entrée du 05/02/96
Dossier N° 50292

Page 1

1 EAU

Prelevement effectué le : 02.02.96 à : par :
déposé le : 05.02.96 à : 10H50 par : C. LAURETOU
reçu le : à :

Origine : SIAEP SOURCE DE THAON
Usage : ALIMENTATION
Lieu de prelèvement : RESERVOIR D'ANGUERNY
Motif de l'analyse :
Traitement : OUI mode :
Demandeur : CISE GRENTHEVILLE
Facturation : CISE GRENTHEVILLE

Nitrates en NO3-..... 44.0 mg/l

Le Directeur du Laboratoire ou par délégation
le Directeur Adjoint - Caen le 08.02.96

BATIMENTS

Le 25 janvier 1996, la Commission de Travaux du Bâtiment s'est réunie pour dépouiller la consultation lancée pour la construction d'un porche à l'Ecole Maternelle afin d'abriter les enfants attendant le bus scolaire et ce dans l'ensemble de l'école.

La Commune pouvant demander une participation de l'Etat a dû attendre, car les règles ont été modifiées fin 1995, que la commission départementale soit créée et en définisse les conditions d'octroi. C'est chose faite depuis le 6 juin.

Le conseil municipal, dans sa réunion du 14 juin a décidé par 14 voix "Pour" et 1 voix "Contre" à la fois cette construction et la demande de subvention.

Le Dossier complet a été déposé le 17 juin (date limite le 18).

Nous devrions être fixés vers le 20 juillet pour pouvoir enfin entreprendre les travaux afin qu'à la rentrée, au moins, le gros oeuvre : fondations, charpente, couverture, soit réalisé et ainsi éviter les problèmes de sécurité. Cela ne sera peut être pas facile car il y a les vacances d'août pour bien des entreprises, mais cela n'empêche pas de tout tenter pour.

Le Maire,

François OUDIN

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DU R.P.I. DES COMMUNES DE ANGUERNY - ANISY - COLOMBY-SUR-THAON ET BASLY

Le Soleil était à nouveau au rendez-vous pour le défilé de CARNAVAL. Des "Animaux" de tout genre ont suivi le char dans les rues de COLOMBY. La promenade s'est terminée par le goûter annuel suivi d'un spectacle de magie très apprécié par les enfants. Nous remercions le Comité de Jumelage et l'Auberge de Basly d'avoir participé à la fête.

A noter le plaisir que nous avons eu à partager la paella avec les élus municipaux et les représentants des autres associations qui étaient présents.

TRANSPORT SCOLAIRE DU R.P.I.

Rappel des horaires des trajets en bus.

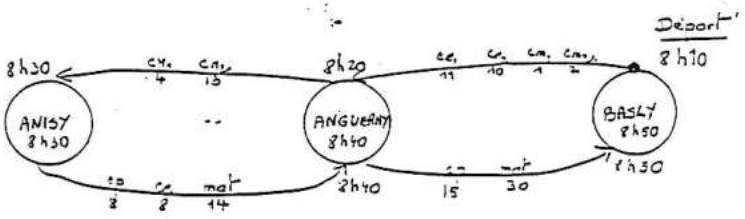

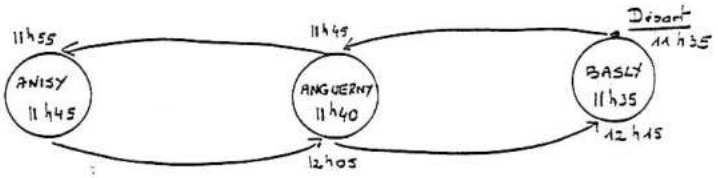

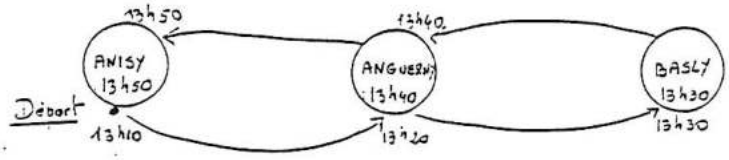

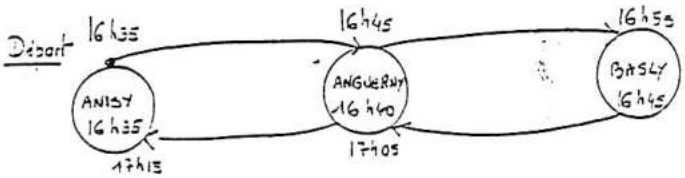

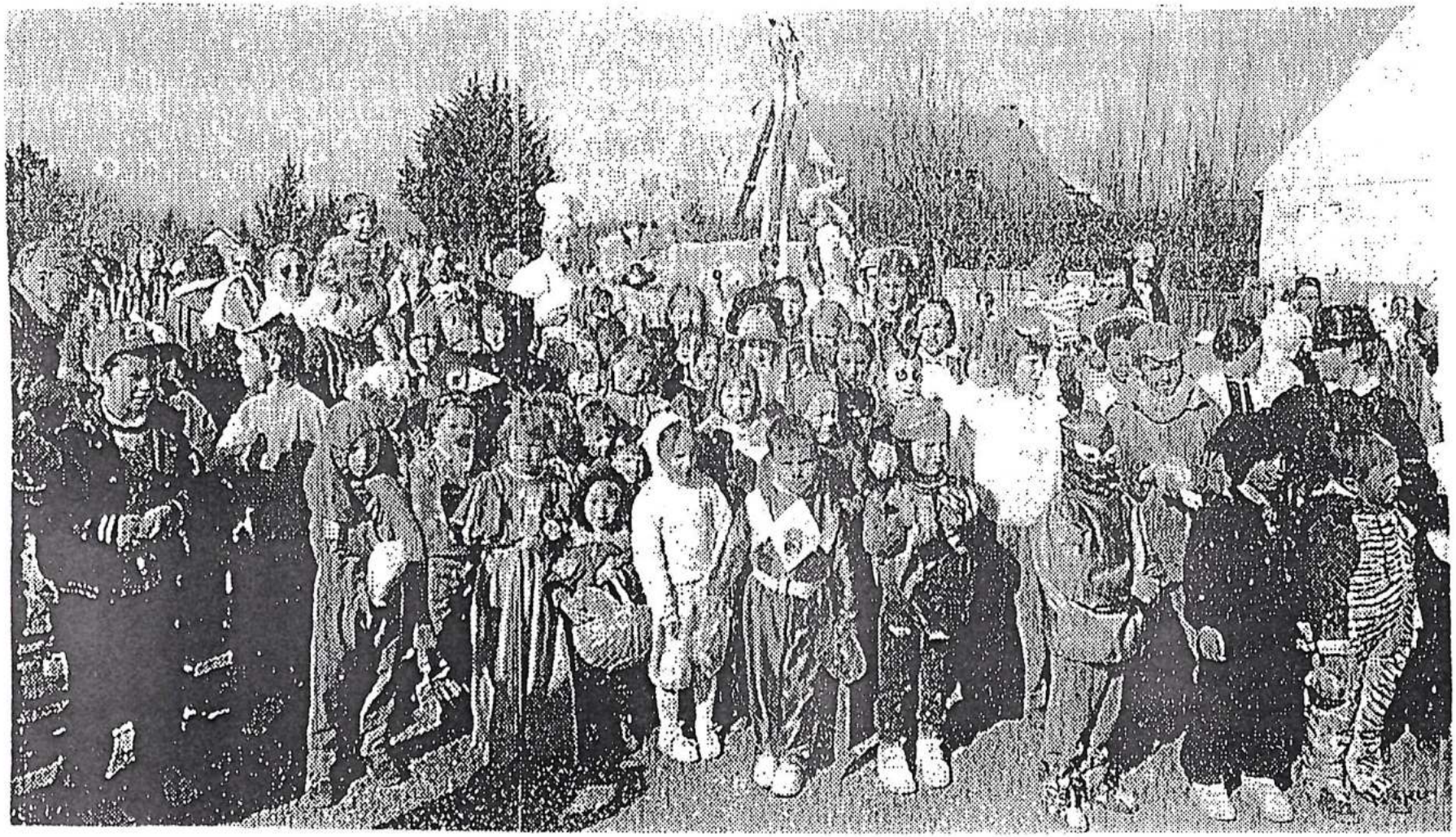

FEU DE LA SAINT-JEAN

VENDREDI 28 JUIN 20 HEURES

FEU de la St JEAN à Basly

Programme

Retraite aux Flambeaux

Animation Musicale

Restauration en Plein air

FEU de la St JEAN

BIBLIOTHÈQUE

Cette année encore, petits et grands se sont retrouvé les mercredis et vendredis au sein de la Bibliothèque pour y faire leur choix parmi un éventail d'ouvrages riches et diversifiés : livres d'images, contes, romans, classiques, Atlas, Dictionnaires, Bandes dessinées.

Chacun y trouve son compte.

Outre l'habituel "Conte de Noël", deux expositions sont venues enrichir les activités et services offerts par la Bibliothèque.

En effet, les petits ont pu venir à la rencontre des "gentilles et vilaines" sorcières.

Les plus grands, quant à eux, avaient rendez-vous avec leurs héros de bandes dessinées.

Nous tenons à remercier les enseignants du R.P.I. pour leur participation active à la Bibliothèque et aux bénévoles qui ont assuré le travail et le montage des supports.

Plus de mille livres sont à la disposition des adultes.

Nous espérons vous voir toujours plus nombreux pendant la prochaine année scolaire.

Bonnes vacances à tous.

Eliane LACOUR

CONCERT CHORALE DE LA SAINT GEORGES

Le dix-neuf avril dernier a eu lieu, en l'Eglise de BASLY, pour la troisième année, un concert vocal.

La Chorale AMUNDIVILLA de MONDEVILLE, dirigée par Monsieur Jean MALRAYE, accompagné au piano par Madame Yvette NOEL et avec pour Soliste Madame Marie-Claude CHEVAL, a, une fois encore, ravi l'auditoire.

L'Eglise avait été aménagée pour la circonstance : estrade, chaises en plus et décorations florales.

Remercions les bras et mains qui ont oeuvré pour cette présentation ainsi que la Chorale présidée par Monsieur TRAVERT et souhaitons que si ce concert est renouvelé, ils soit apprécié par encore plus de personnes.

Le Maire,

François OUDIN

COMITÉ JUNO

Nous venons de commémorer avec le Président du Comité JUNO, délégué officiel de l'Ambassade du Canada, un ancien combattant canadien porte drapeau et notre porte drapeau, en toute simplicité, à BASLY, le cinquante deuxième anniversaire de la libération du Village et au cimetière de BÉNY-REVIERS, le sacrifice des canadiens (1 million d'engagés volontaires sur 11 millions d'habitants à l'époque).

Aujourd'hui, la barbarie renaît encore en divers points du Monde et dans l'impunité de ses organisateurs. Notre devoir est d'au moins transmettre à nos enfants le souvenir de ces milliers de sacrifices pour la défense de nos valeurs essentielles et la manifestation de notre volonté de ne jamais nous résigner.

Le Maire,

François OUDIN

N.B. : La tombée en milieu de semaine de cet anniversaire et la possibilité d'avoir avec nous le Président NOURRY nous a contraint au choix de cette date et heure.

TENNIS MUNICIPAL

L'année 1996 du Tennis est repartie tout doucement avec seulement 49 adhérents. Il serait dommage que notre beau court soit abandonné des Basliennes et des Basliens.

Etant donné le peu d'engouement pour le tournoi de la saison dernière, est-il encore envisageable d'en prévoir un pour cette année ?

Les personnes étant vivement intéressées par leur participation à un éventuel tournoi sont priées de prendre contact avec M. MADELAINE.

Nous rappelons deux points du règlement :

1. Le court de tennis est réservé uniquement aux personnes qui ont réglé leur cotisation de l'année 1996 ; que nous avons toujours des tickets de 30 F de l'heure pour les joueurs occasionnels. Par respect pour les personnes qui ont acquitté leur cotisation, nous vous demandons de respecter le règlement.

2. Les vélos ne sont pas autorisés sur le court.

Les nouveaux habitants peuvent toujours s'inscrire chez M. MADELAINE.

En cette période estivale, je me permets de vous souhaiter de très bonnes vacances.

Le responsable,

Jean MADELAINE

BADMINTON - CÔTE DE NACRE

Le Badminton vous intéresse ? Vous ne connaissez pas ce sport ? Vous imaginez que ce n'est qu'un jeu de plage... Voilà de bonnes raisons pour nous rejoindre en septembre...

Avec Ghislaine, Valérie, Philippe, et toute la bonne humeur des joueurs et joueuses du B.C.N. (Badminton Côte de Nacre), vous serez rapidement convaincus que le badminton est un sport, praticable par tous, et qui n'engendre pas la monotonie !

Si vous souhaitez pratiquer cette activité pendant l'été, il vous est possible de réserver des terrains au gymnase de la route de Tailleville (☎ 31.96.65.40) à Saint Aubin sur Mer.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient se joindre à nous à la rentrée, les entraînements reprennent dès septembre :
Tous les mardis à partir de 20 h 30
Tous les vendredis de 18 h à 20 h.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser aux numéros suivants :

☎ 31.08.12.07
ou
☎ 31.36.09.81

Bonnes vacances et à très bientôt ... raquette en main ... et volant dans les airs.

BASLY MOTO-CLUB

Ayant dû annuler notre épreuve du 3 mars, nous nous sommes reportés sur la date du 16 mai, jour de l'Ascension, pour notre cross. Ce choix ne fut pas plus heureux.
Vent froid le matin avec pluies diluviennes en fin de matinée, ont accompagné nos différentes courses.

LES RESULTATS

Eric Flambard, amateur de terrain gras, n'a eu aucun mal à remporter l'épreuve devant **Hamelet** de Gasny et **Lemonnier** de St Valéry, en promotion 125.
Le vainqueur fut **Hervé Miguel** du Caen-moto-club, devant **Lebouteiller** de St-Lô et **Chambey** de Tribehou.

En Promotion 250
Legrand de Millières devant **Thévenot** de Pont d'Ouilly et **Sanchez** de Clécy.

En championnat de Normandie B
Le vainqueur de cette journée fut **Casrouge** de Tribehou, devant **Baude** de Clécy et **Sanchez** de Gasny.

Le dimanche précédant cette course, nous avons organisé sur notre terrain un stage éducatif.
Il a été suivi par plus de 50 jeunes de 6 à 12 ans

NOTRE PROCHAIN MOTO-CROSS AURA LIEU LE 1ER SEPTEMBRE 1996

Vous assisterez à un Side-Car-Cross international ainsi qu'à la finale du championnat de Normandie Open.

Afin d'aider au financement de notre association, nous mettons en vente des casquettes à l'effigie de notre club.
Deux modèles sont à votre disposition, moyennant la modique somme de 40f l'unité et 70f les deux.
Vous les trouverez dans deux modèles :
- vert uni avec le sigle en noir et blanc,
- vert à fond blanc avec le sigle en noir et vert.

Vous pouvez passer vos commandes auprès des membres du club habitant la commune :
Guy Flambard - Eric Flambard - Patrick Bergman - Yves Gauquelin.

LE BASLY-MOTO VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES

SOCIETE DE CHASSE DE BASLY

La société communale de chasse de Basly existe depuis de nombreuses années. Elle compte 20 fusils dont 5 actionnaires, et couvre une superficie de 300 Ha, dont 30 Ha de réserve de chasse.

Son bureau est élu tous les 2 ans. Mr CHRETIEN Jean-claude en est le président et Mr HEBERT Jean-pierre le vice -président et garde chasse.

Chaque année, la société effectue un lâcher de repeuplement de 50 perdrix grises au début de l'été. Dans le but d'une meilleure gestion de la faune existante, un plan de chasse au lièvre a été mis en place par la fédération départementale et limite à 6 le nombre maximum de lièvre prélevés chaque année.

Pour clôturer la saison et regrouper les amis des chasseurs, nous organisons un concours amateur de pétanque le samedi 29 juin sur le stade de Basly (inscription sur place à 13h30 et jet du but à 14h).

LE PRESIDENT

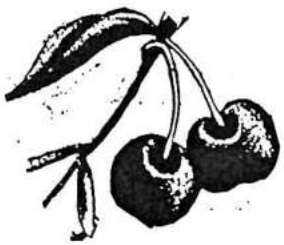

Clafoutis aux cerises

Préparation 15 mn
Cuisson 30 mn

• 80 g de farine

• 40 g de fleur de maïs MAÏZENA (4 cuillerées à soupe rases)

• 2 œufs entiers

• 2 verres de lait

• 20 g de beurre

• 1 pincée de sel

• 100 g de sucre

• 1 sachet de sucre vanillé ALSA

• 500 g de cerises fraiches dénoyautées, ou une boite 4/4 de cerises au sirop égouttées

• 2 cuillerées de sucre glace pour saupoudrer le clafoutis terminé

CUISINE

1 Versez la farine dans une terrine et creusez une fontaine.

2 Mettez-y 100 g de sucre, le sucre vanillé, le sel, les œufs, la fleur de maïs MAÏZENA.

3 Mélangez peu à peu la farine de la fontaine aux ingrédients.

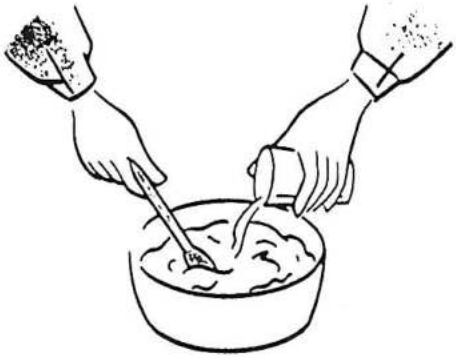

4 Quand le mélange s'épaissit, c'est le moment d'ajouter progressivement le lait pour avoir une pâte fluide et sans grumeaux.

5 Prenez un plat creux à feu que vous beurrez largement (verre culinaire, porcelaine à feu ou terre cuite).

6 Répartissez les cerises sur le fond et versez délicatement la pâte.

7 Parsemez de quelques petites noisettes de beurre.

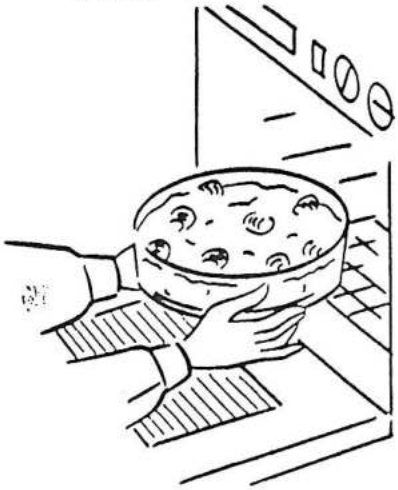

8 Avant de le placer à four chaud (th. 6/7) pendant 30 minutes.

LA LIGUE
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITÉ DU CALVADOS

AVEC LE COMITE DU CALVADOS

LIGUONS NOUS CONTRE LE CANCER

NOUS FAISONS APPEL A VOUS : POURQUOI ?

Parce que le cancer est l'une des premières causes de mortalité en France, qu'il frappe à tout age et constitue un fléau majeur.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER EST NECESSAIRE

Parce que la prévention, le dépistage , la recherche et l'aide aux malades exigent des moyens financiers si importants que les fonds publics doivent être complétés par des fonds privés.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER EST COUTEUSE

Parce que depuis 78 ans la Ligue contre le cancer poursuit ce combat . La qualité de son action et la rigueur de sa gestion lui permettent - comme aux comités départementaux qui la composent - d'être membre du Comité de la charte de Déontologie des Associations Sociales et Humanitaires , ce qui implique transparence financière et contrôle des comptes, loyauté des messages et utilisation rigoureuse des fonds.

LA LUTTE CONTRE LE CANCER EST POSSIBLE AVEC LA LIGUE

QUE FAISONS NOUS ?

* Nous participons au financement des programmes de recherche effectués au Centre Régional anticancéreux F Baclesse, au CHU et à l'Université de Caen. (802.000 f en 1995).
* Nous participons à des opérations d 'information , de formation , de prévention et de dépistage (328.000 f en 1995).
* Nous aidons les malades du Calvados (213.000 f en 1995) .

COMMENT FONCTIONNONS NOUS ?

* La gestion de l'Association est assurée par un Conseil d'Administration qui élit un Bureau et qui est assisté par un Conseil Scientifique.
* Le contrôle de la gestion financière est assuré par un Commissaire aux Comptes agrée par la Cour d'Appel .
* Tous les adhérents peuvent participer à une Assemblée Générale annuelle et obtenir tous renseignements sur le fonctionnement de l'Association

QUI SOMMES NOUS ?

* Un petit groupe de bénévoles aidés dans le département par des personnes de bonne volonté.

QUELS SONT NOS PROJETS ?

* Poursuivre et intensifier notre action notamment en matière de prévention, de recherche et d'amélioration des conditions de soins.
* Rassembler un nombre accru d'adhérents et de bénévoles.

AIDEZ LE COMITE DU CALVADOS A POURSUIVRE SON ACTION DANS LE DEPARTEMENT. Notre secrétariat est ouvert tous les jours ouvrables.

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - COMITE DU CALVADOS
23 Rue de l'Oratoire - B.P. 216 - 14012 CAEN CEDEX
TEL: 31.86.45.85

Solution jeux N° 26

	M		B		A		D		V		V	
D	E	P	O	U	R	V	U		E	L	I	T
	R	E	I	N	E		P	A	L	A	C	E
M	E	U	T	E		D	E	L	I	C	E	S
		R	A	F	L	E	R		N	E		T
C	L		S	E	E	S		B		N	O	E
	A	R		M	U		S	O	F	A	S	
P	R	I	A	M		D	E	L	A	I	E	S
	E	D	R	E	D	O	N		U	R	E	E
P	I	E		F	A	U	T	I	V	E		N
	N		U	R	N	E		L	E		D	A
S	E	V	R	A	I		A	S	S	A	U	T
	M	O	I	N	E	A	U					
B	A	L		C	L	O	T					
	R	I	P	A		F	E					
E	G	E	R	I	E		U					
	O	R		S	U	R	I					
S	T	E	L	E		I	L					

VIVRE
A
BASLY

L'Equipe Municipale

vous souhaite de
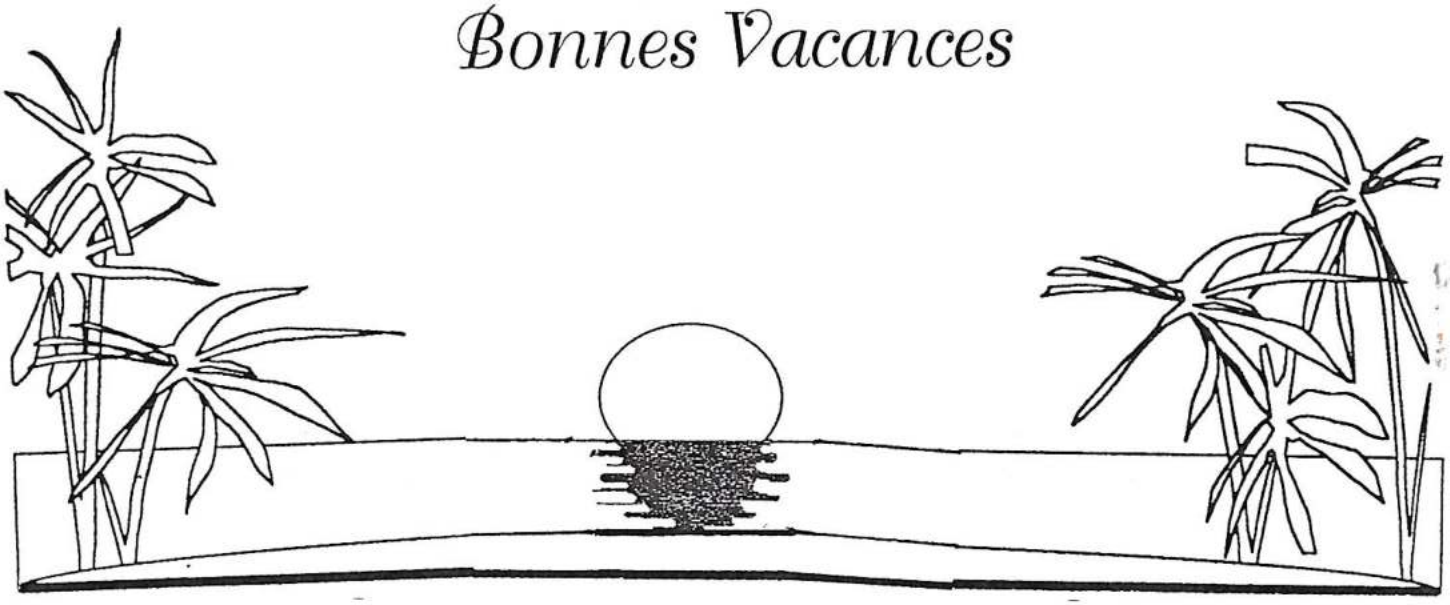
Bonnes Vacances